



Rapport d'activité



2017



asp
construction

**Association paritaire pour la santé et la sécurité
du travail du secteur de la construction**

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301

Anjou QC H1K 4E4

Tél.: 514 355-6190 1 800 361-2061

Télec.: 514 355-7861 www.asp-construction.org

Table des matières

Mot du président	2
Mission	3
Présentation du secteur	4
Organigramme	5
Administration / Conseil d'administration	6
Mot de la directrice générale	8
L'année 2017 ... en un coup d'oeil	9
Planification stratégique 2017-2019	10
Formation	12
Perfectionnement	15
<i>Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction</i>	16
Information et communication	18
Conseil	22
Ententes interprovinciales	25
Projets en collaboration	26
Centre de documentation	27
États financiers	28

Mot du président



Le mandat tire déjà à sa fin, mais cette année fut remplie de magnifiques projets qui ont finalement vu le jour. C'est donc avec fierté que je vous présente le bilan des activités de l'année 2017.

La formation en prévention constitue le fondement des activités de l'Association. Au cours de l'année, **1 769** formations ont été offertes à **21 344** participants. Également, un nouveau service a été mis en place en 2017, le *Calendrier des formations*. Espéré depuis longtemps, ce projet est devenu réalité ! Il s'agit d'une grande réussite puisqu'il assure une offre continue de nos formations en tout temps.

Dans le cadre du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (SSGCC), l'ASP a émis **33 419** attestations, soit **26 480** nouvelles et **6 939** duplicata.

Les conseillères et les conseillers ont poursuivi leurs interventions auprès des employeurs, des travailleurs et des organisations partenaires de notre secteur.

De nouveaux documents ont été développés et publiés, et certains autres ont été mis à jour. Également, **4** numéros du bulletin *Prévenir aussi* ont été distribués à l'ensemble de la clientèle.

De par ses projets réalisés avec tant d'ardeur, plusieurs personnes ont travaillé avec constance et acharnement pour faire véhiculer la mission de l'ASP Construction.

D'abord, je tiens à remercier le personnel de l'Association pour son dévouement. C'est lui qui porte à bout de bras cette organisation et qui fait en sorte de réaliser la vision que nous voulons bâtir. Nous devons souligner leur excellent travail qui, de façon quotidienne, nous apporte de merveilleux conseils et offre une formation de qualité à tous les travailleurs et travailleuses.

Finalement, nous devons souligner ceux et celles qui soutiennent l'encadrement du cours SSGCC ainsi que ceux et celles qui nous accueillent avec brio à la réception. De plus, il est important de mentionner l'excellent travail de l'équipe de direction qui apporte un support à tous ses gens afin de s'assurer que les projets arrivent à terme, mais aussi qui représente notre belle organisation.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration qui ont assuré une saine gouvernance et qui ont contribué à faire de l'ASP un lieu important de réflexions et de discussions où le paritarisme a pu, encore une fois, montrer son efficacité.

Enfin, je vous dis merci de la confiance et l'intérêt que vous témoignez à l'ASP Construction pour son engagement envers la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Parlez de notre organisation, de ses services afin de poursuivre cet envol qui, collectivement, nous mènera vers des milieux de travail sécuritaires pour les travailleurs et travailleuses, et pour les employeurs de notre secteur afin que tous reviennent à la maison après leur quart de travail.

Éric Nantel
Président du conseil
d'administration

Mission

L'ASP Construction a pour mission de fournir aux employeurs et aux travailleurs du secteur de la construction des services de **formation**, d'**information**, de **recherche** et de **conseil**, en matière de santé et de sécurité du travail dans le but d'éliminer les accidents et les lésions professionnelles sur les chantiers de construction.

Afin de soutenir les employeurs et les travailleurs dans leurs efforts de prévention pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers, l'ASP Construction élabore avec eux des moyens de prévention adaptés aux réalités du secteur pour éliminer les dangers et maîtriser les risques.

Nos valeurs

- Le paritarisme comme mode d'approche dans nos interventions.
- Le développement de l'autonomie professionnelle tant chez le personnel de l'ASP Construction que chez notre clientèle afin que la prévention soit l'affaire de chacun.
- La valorisation de la personne humaine, c'est-à-dire, adapter le travail à la personne.
- L'imputabilité des résultats en terme d'amélioration des conditions de santé et de sécurité sur les chantiers.

Notre clientèle

- Tous les employeurs et les travailleurs de l'industrie de la construction.
- Les associations patronales et syndicales de l'industrie de la construction.
- Les divers intervenants en santé et sécurité du secteur de la construction.

Notre engagement

La prévention des accidents du travail et des lésions professionnelles est notre raison d'être.

Notre vision

« UNE RÉFÉRENCE SOLIDE EN PRÉVENTION : UNE ÉQUIPE ET DES SERVICES DYNAMIQUES, SPÉCIALISÉS ET ACCESSIBLES. »

TOUS ENSEMBLE POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION !

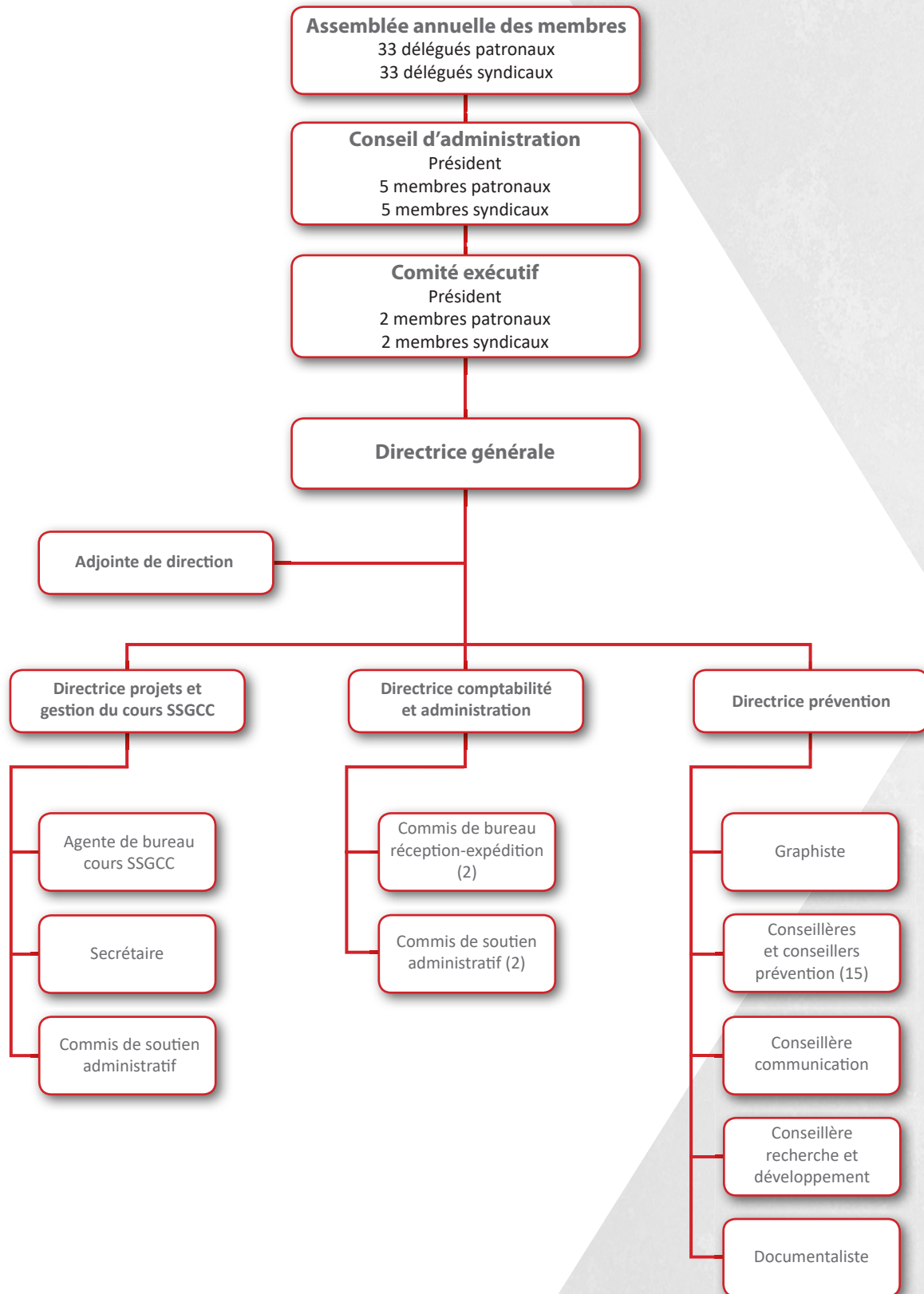
Présentation du secteur

Le secteur de la construction représente **37 967** établissements qui cotisent à l'ASP Construction. Ces établissements sont répartis dans les unités de classification suivantes. Un établissement peut cotiser à plusieurs unités de classification.

Unité de classification	Titre de l'unité de classification	Nombre d'établissements par unité de classification
65130	Bureau de services professionnels en ingénierie ; bureau de services-conseils scientifiques	2
69960*	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production ; exploitation d'une unité mobile de soudure	916
80020 Unité d'exception	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux	2 910
80030*	Travaux d'excavation ; travaux de pavage ; montage de clôtures ; installation de garde-fous ; location de grues avec opérateurs	4 724
80040*	Dynamitage ; forage ; mécanique des sols, pieux et fondations spéciales	482
80060*	Construction de lignes de transport ou de distribution d'énergie ; construction de postes de transformation d'énergie	314
80080*	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs	439
80100*	Travaux de ciment ; travaux de bétonnage ; travaux de coffrage	2 358
80110*	Travaux de charpenterie ; travaux de menuiserie ; travaux de systèmes intérieurs ; travaux de peinture ; pose de revêtements souples ; pose du marbre, du granit, de la céramique ou du terrazzo ; travaux de plâtrage ou de tirage de joints ; travaux d'isolation	18 905
80130*	Travaux de couverture ; travaux de revêtement extérieur de bâtiments ; installation de gouttières	4 885
80140*	Travaux de maçonnerie	1 470
80150*	Travaux de verrerie ; travaux de vitrerie	489
80160*	Travaux de mécanique de chantier ; travaux de chaudronnerie ; travaux de plomberie et tuyauterie ; travaux de calorifugeage ; travaux relatifs aux systèmes de déplacement mécanisé	2 807
80170*	Travaux d'électricité	2 560
80180*	Travaux de ferblanterie	814
80190*	Installation d'équipement électronique, de systèmes d'alarme ou de contrôle	1 496
80200*	Travaux de réfrigération ; travaux de climatisation	926
80230*	Travaux paysagers ; installation de piscines ou de spas	3 022
80250*	Travaux de serrurerie de bâtiments	417
90010 Unité d'exception	Travail effectué exclusivement dans les bureaux	7
Total général		49 943

L'établissement classé dans une unité marquée d'un astérisque (*) peut aussi être classé, selon certains critères, dans au moins une unité d'exception.

Organigramme



Administration / Conseil d'administration

Statuts

L'ASP Construction a été créée en vertu de l'article 99 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Ses statuts constitutifs ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en vertu de la résolution A-24-85, du 21 février 1985.

Associations membres

Le conseil d'administration se compose d'un nombre égal de représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des associations syndicales représentatives.

L'AECQ compte cinq membres au sein du conseil d'administration et représente, entre autres, les organismes suivants :

- l'Association de la construction du Québec (ACQ)
- l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGTQ)
- l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).







Les associations syndicales comptent cinq membres qui représentent :

- la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)
- le Conseil provincial (International)
- le Syndicat québécois de la construction
- la Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)
- la Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction).

Délégués à l'assemblée annuelle

Les Règlements généraux de l'ASP Construction prévoient que les associations représentatives ont droit à un délégué par tranche de 3 % de leur représentativité, conformément à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, chaque association ayant droit à un minimum de délégué. Pour sa part, l'association d'employeurs est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués désignés par les associations représentatives.

La délégation syndicale à l'assemblée annuelle 2017 s'établissait comme suit :

Association d'employeurs	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	100 %	33
Associations syndicales	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	43,86 %	15
	23,2 %	8
	16,2 %	5
	10,37 %	3
	6,4%	2

Au cours des **9** rencontres tenues en 2017, les membres du conseil d'administration se sont prononcés sur les dossiers suivants :

- L'évolution budgétaire et l'avancement de la *Planification stratégique 2017-2019* ont été analysés à chacune des rencontres.
- Le cadre budgétaire et le taux de cotisation ont été discutés afin d'assurer la bonne santé financière de l'Association.
- Le *Programme d'activité 2018* qui détaille les activités et les objectifs à atteindre pour l'année suivante a été réalisé.
- L'achat d'un nouveau kiosque et le choix d'un emplacement unique lors du *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST ont été discutés et acceptés.
- Le recrutement d'un directeur prévention a été discuté et accepté.
- Le projet de recherche sur l'analyse d'une problématique de renversement d'engins de terrassement dans l'industrie de la construction a été proposé.
- Les demandes d'appui de l'IRSST pour collaborer à certaines de leurs études ont été approuvées.
- La politique contre le harcèlement et la politique de confidentialité ont été renouvelées et signées.

- Un plan d'action SIMDUT 2015 a été discuté et accepté.
- Une formation sur la gouvernance des OBNL a été offerte à certains administrateurs.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 12 mai 2017, en présence de **28** délégués de la partie patronale et de **28** délégués de la partie syndicale. Les états financiers audités par la firme SLBO comptables professionnels agréés inc., ainsi que le rapport d'activité abrégé, ont été ratifiés par l'ensemble des délégués.

Les membres du conseil d'administration

Président

- M. Éric Nantel*, Conseil provincial (International)

Directrice générale

- Mme Sylvie L'Heureux

Administrateurs patronaux

- M. Luc Boily, ACRGTQ
- M. Dominic Robert*, AECQ
- Mme Kathy Otis*, Gastier inc., trésorière
- M. Sylvain Parisien, ACQ
- Mme Lynda Poulin, APCHQ

Administrateurs syndicaux

- M. Benjamin Otis*, FTQ-Construction FIPOE, secrétaire-archiviste
- M. David Blanchet*, Conseil provincial (International), local 711
- M. Martin Lemieux, Syndicat québécois de la construction
- M. Denis Girouard, CSD-Construction
- M. Bertrand Gauthier, CSN-Construction

* Membre du comité exécutif



Mot de la directrice générale



Je suis très heureuse de vous présenter le *Rapport d'activité 2017*, qui met en lumière les principales réalisations de l'ASP Construction.

C'est une première année de mise en œuvre de notre *Planification stratégique 2017-2019*, au cours de laquelle plusieurs actions importantes ont été entreprises afin de concrétiser la vision et les six grandes orientations identifiées.

Une année constituée de grands défis et surtout, de grandes réussites.

L'une d'entre elles a interpellé et mobilisé davantage l'ensemble du personnel : l'optimisation de l'accessibilité à nos formations. Un projet pilote de *Calendrier des formations* a été élaboré et mis en place. Cette initiative visait à répondre à un besoin formulé par notre clientèle.

La réponse du milieu a été enthousiaste ! Voilà qui montre bien que le *Calendrier des formations* correspond aux besoins changeants de l'industrie. La phase 2 de ce projet pilote, bonifiée et disponible sur un plus grand territoire, se poursuivra en 2018.

Je tiens à souligner le travail des membres du conseil d'administration au cours de la dernière année. Leur concertation et leur implication, mais surtout cette volonté de faire progresser les choses. Merci à ces gens passionnés et déterminés à améliorer les conditions de travail sur les chantiers de construction.

Un merci également au personnel de l'Association qui joue un rôle essentiel de soutien, de conseil et de liaison avec notre clientèle. Par ses efforts constants d'offrir des services de grande qualité, il assure au quotidien, avec professionnalisme et enthousiasme, les différentes responsabilités liées à ses tâches et fait la renommée et la fierté de l'ASP Construction partout au Québec.

A handwritten signature in black ink, reading 'Sylvie L'Heureux'.

Sylvie L'Heureux, ing.
Directrice générale

L'année 2017 ... en un coup d'œil

L'ASP Construction en quelques chiffres :

- **1 769** formations données à **21 344** participants
- **6** sessions de formateurs du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* dont **44** participants ont obtenu leur accréditation
- **33 419** attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* émises, soit **26 480** nouvelles et **6 939** duplicata
- **4** publications du bulletin *Prévenir aussi* tiré à **16 000** exemplaires
- **88 853** exemplaires de documents produits par l'ASP Construction ont été distribués à notre clientèle
- **102** visites de conseil sur **81** chantiers
- **5** comités de chantier auxquels ont participé les conseillères et les conseillers de l'Association.



Planification stratégique 2017-2019

Dans le cadre de la *Planification stratégique 2017-2019*, de nombreux accomplissements ont été réalisés en accord avec la vision et les six grandes orientations de l'ASP Construction.

La vision

Une référence solide en prévention :
une équipe et des services
dynamiques, spécialisés et accessibles.

**Tous ensemble pour l'industrie
de la construction !**

Les 6 orientations

- 1 Augmenter la notoriété de l'ASP Construction dans l'industrie.
- 2 Renforcer la culture de service à la clientèle.
- 3 Améliorer l'efficacité de l'organisation.
- 4 Faire la promotion de nos activités.
- 5 S'assurer que le cours de 30 heures demeure une force de l'ASP Construction et le reflet de la qualité des services des autres formations.
- 6 Développer et mobiliser les employés.

Formations

Un *Calendrier des formations* a été mis en place sous forme de projet pilote :

- Offert dans 4 régions (Montréal, Rive-Sud et Rive-Nord de Montréal, Québec), avec un répertoire de 15 formations.
- Proposé sur une période de 4 mois : septembre, octobre, novembre et décembre 2017.
- Diffusé à notre clientèle par un feuillet promotionnel.
- Annoncé lors des événements par une nouvelle bannière.



Relations d'affaires

De **nouvelles relations d'affaires** avec des associations de notre secteur ont été développées :

- Association québécoise de l'industrie de l'échafaudage (AQIE)
- Association des entrepreneurs en revêtements muraux du Québec (AERMQ)
- Corporation des entrepreneurs spécialisés du grand Montréal (CESGM)

Immobilisations

Un nouveau **système téléphonique** ainsi que de nouveaux **équipements informatiques** (ordinateurs, serveur, réseau Internet) ont été acquis.

Une formation sur le nouveau système d'exploitation Office 365 a été offerte à tout le personnel.



Activité d'apprentissage

L'activité d'apprentissage **Bien vivre le changement ensemble !** a été offerte à tous les employés.



Événements

Un **nouveau kiosque** aux couleurs de l'Association a été créé.

Au *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST de Montréal, l'Association avait un **espace dédié** à son personnel et à ses services.



Image corporative

De **nouvelles pages couvertures** ont été produites pour le Code de sécurité pour les travaux de construction et la Loi sur la santé et la sécurité du travail, afin d'actualiser notre image et d'arrimer le concept visuel avec celui du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*.



Formation

La formation est une première étape dans un processus d'apprentissage pour sensibiliser les travailleurs et les employeurs du secteur de la construction à la prévention, par l'acquisition de connaissances et de savoir-faire en santé et sécurité du travail.

1 769 formations
21 344 participants

Les formations les plus offertes sont :

- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos* (189)
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante* (174)
- *Protection respiratoire* (147)
- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction* (144)



Voici la liste complète des formations données en 2017 :

- *Cadenassage* (87)
- *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs* (52)
- *Élingage : éléments de sécurité* (26)
- *Enquête et analyse d'accident* (12)
- *Essai d'ajustement qualitatif* (140)
- *Exercices pratiques de l'inspection quotidienne d'un chariot élévateur* (15)
- *Exercices pratiques de l'inspection quotidienne d'une plate-forme de travail élévatrice* (36)
- *Exposition au plomb : risques et mesures de prévention* (14)
- *Responsable Signaleur routier* (5)
- *Gestion de la prévention sur les chantiers de construction* (10)
- *Pause-sécurité* (8)
- *Pratiques de travail sécuritaires en électricité* (16)
- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction* (144)
- *Prévention des maux de dos* (6)
- *Prévention des risques dus à la chaleur* (4)
- *Prévention des risques en présence de monoxyde de carbone* (2)
- *Prévention en milieu riverain : travaux au-dessus ou à proximité d'un cours d'eau* (124)
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos* (189)
- *Protection respiratoire* (147)
- *Protection respiratoire : formation avancée* (10)



Marco Rancourt, conseiller en prévention, donnant la formation *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos* à des participants s'étant inscrits par l'entremise du *Calendrier des formations*.

Formation

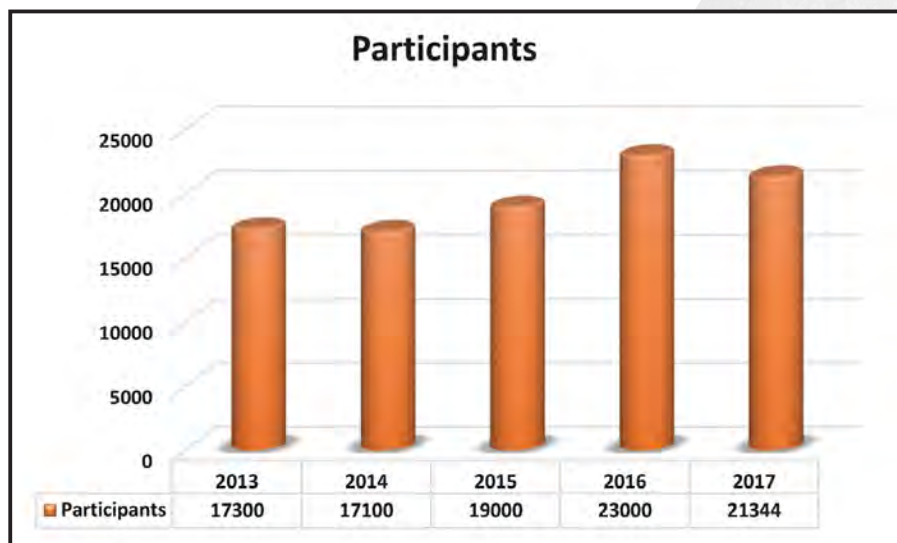
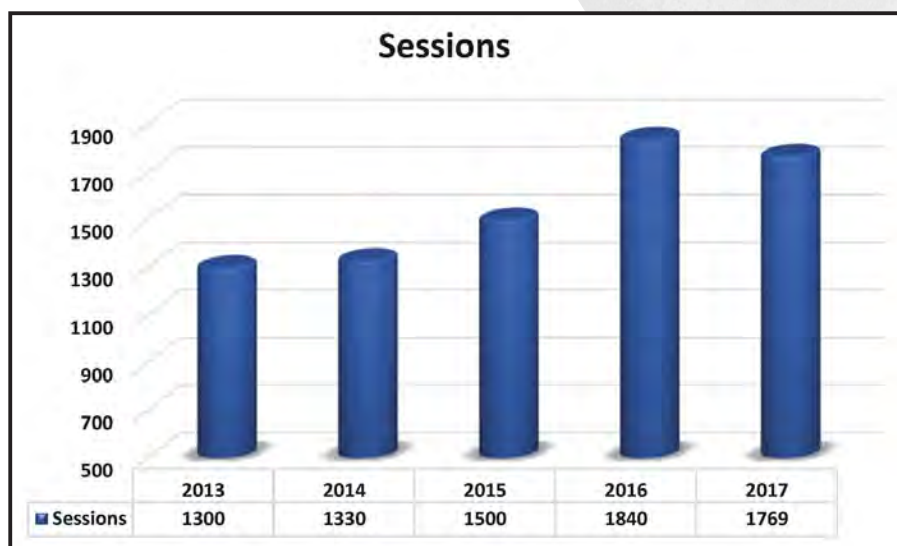
- *Risques reliés à l'utilisation de la scie à chaîne sur les chantiers de construction* (7)
- *Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations* (37)
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante* (174)
- *Sensibilisation au bruit dans le secteur de la construction* (2)
- *Signaleur de chantier* (106)
- *Signaleur routier* (30)
- *Silice cristalline dans la construction* (12)
- *Silice et protection respiratoire* (80)
- *SIMDUT 2015* (136)
- *Transport des matières dangereuses* (64)
- *Travaux à proximité des lignes électriques* (15)
- *Travaux sécuritaires en présence de moisissures et de champignons* (27)
- *Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque abrasif ou à meule* (2)
- *Utilisation sécuritaire des échafaudages sur cadres métalliques* (5)
- *Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires automotrices* (103)

Demandes ad hoc – mini session

- *Information en ergonomie* (1)
- *Tolérance zéro et diligence raisonnable* (1)

Formation Agent de sécurité

En collaboration avec l'AECQ, une formation *Agent de sécurité* a été donnée à 21 participants au Collège Ahuntsic.



Perfectionnement

Pour rester à l'affût des changements réglementaires ou pour acquérir de nouvelles connaissances, les employés ont participé à **23** activités de perfectionnement.

Ces informations sont par la suite transférées à l'ensemble de l'équipe et à notre clientèle par l'entremise des formations, des publications ou des visites de chantier.

Formations

- *Sécurité fumées de soudage* MultiPrévention (10 personnes)
- *Secourisme en milieu de travail* par Santinel (9 personnes)
- *Risques à la santé de la poussière de silice cristalline* CIUSS
- *TMD avec Via prévention*
- *Plate-forme / nacelle et partie pratique* Auger électrique
- *Travail en hauteur* Gravi-T-Zéro
- *Découpeuse à meule Stihl* APSAM (6 personnes)
- *Office 365* (30 personnes)
- *NFPA 30* CNEST
- *Découpeuse à disque* avec la Ville de Montréal
- *Élingage* avec Lamé St-Pierre
- *SIMDUT 2015* avec l'APSSAP
- *Modules périodiques* CNEST Montréal Bibliomondo
- *Mailchimp* avec Via prévention
- *Le bruit en milieu de travail : des conséquences permanentes, mais évitables* SPI sécurité
- *Rendez-vous de la science* IRSST
- *Prévention des risques électriques* ASFETM
- *Apprendre à vivre le changement*, Réseau DOF (30 personnes)

Autres

- *Atelier : Allegro* (5 personnes)
- *Conférence : Études sur les cancérigènes* IRSST
- *Présentation : Procédés d'échantillonnage* CSSS
- *Webinaire : Chutes objets* SPI sécurité
- *Webinaire : Adduction d'air* SPI sécurité



M. Yann Allard, représentant de Stihl, donnant des explications sur l'utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque abrasif ou à meule.



Mme Caroline Godin, conseillère technique chez MultiPrévention, expliquant les particularités d'un pistolet de soudage à captation intégrée aux conseillers de l'ASP Construction.

Cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*

Le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* est un préalable pour quiconque veut œuvrer sur un chantier de construction.

En vertu d'une entente avec la CNESST, l'ASP Construction est reconnue aux fins de l'émission des attestations aux participants ayant suivi ce cours.

Au-delà du fait que ce cours est obligatoire de par le Code de sécurité pour les travaux de construction, précisons qu'il constitue bien plus qu'une porte d'entrée sur les chantiers de construction, il est la clé qui permettra de diminuer de façon significative, voire même éliminer les accidents et les maladies professionnelles dans notre secteur.



Marie-Josée Aubert, conseillère en prévention, donnant des informations supplémentaires lors d'un exercice pratique en équipe.

En 2017, 33 419 attestations émises :
26 480 nouvelles
6 939 duplicata

La majorité des apprenants, soit **73,43 %**, ont été formés dans les réseaux scolaires, alors que les associations patronales et syndicales ont formé les autres.

Les conseillères et les conseillers ont donné **6** sessions de formateurs et ainsi, accrédité **44** nouveaux formateurs pour offrir le cours.

80 formateurs ont participé à **5** sessions de mise à niveau sur le SIMDUT 2015.

Le 8 novembre 2017, le comité consultatif du cours SSGCC, composé des administrateurs de l'Association et de deux représentants de la CNESST, s'est réuni. Les discussions ont principalement porté sur les critères de sélection des organismes et des formateurs qui souhaitent être reconnus et accrédités pour donner le cours.



Isabelle Dugré, conseillère en prévention, expliquant les particularités du Module 13 - SIMDUT 2015-II, à de futurs formateurs du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.

L Association offre à sa clientèle des documents spécialisés en prévention. Ces publications proposent des pistes de solution pour contrôler, voire éliminer les dangers et les risques qui sont à l'origine des accidents et des maladies professionnelles sur les chantiers de construction.

Prévenir aussi

Le bulletin *Prévenir aussi* a été distribué aux abonnés et à l'ensemble des intervenants patronaux et syndicaux.

Plusieurs sujets ont été abordés, dont la planification du travail avec une plate-forme de travail élévatrice et son inspection, le nouveau carnet de bord pour le camion-pompe à béton, le travail à l'extérieur et les risques à la santé, le SIMDUT 2015, quelques méthodes sécuritaires pour attacher les charges lors d'opération d'élingage, le nouveau *Calendrier des formations* de l'ASP et les changements à la norme CSA Z259.11 *Absorbeurs d'énergie individuels et cordons d'assujettissement*.

4 numéros publiés à chaque année
16 000 exemplaires à chaque parution

Aussi, certains articles ont été rédigés en collaboration avec nos partenaires :

- la prévention des dommages aux infrastructures souterraines (Info-Excavation)
- la planification pluriannuelle en prévention inspection 2017-2019 (CNESTT)
- les cancérogènes professionnels (IRSST).

Dans chacune des parutions, une page est attribuée au *Centre de documentation* qui propose des documents, des vidéos ou d'autres articles de référence sur des sujets toujours en lien avec la santé et la sécurité du travail dans le secteur de la construction.

Site Web

Le site Web est devenu un incontournable pour accéder aux nombreux services et publications offerts par l'Association, ainsi qu'au *Calendrier des formations*.

On y retrouve également des informations sur le cours *Santé et sécurité générales sur les chantiers de construction* ainsi que le *Portail du formateur*, espace dédié aux formateurs accrédités du cours SSGCC.



Publications

Au cours de l'année, l'Association a distribué à sa clientèle quelque **88 853** exemplaires de ses multiples publications. Elle a également développé et publié de nouveaux documents et en a révisé plusieurs autres.

7 documents révisés :

- Affiche *Informations santé-sécurité*
- Affiche *Port obligatoire du gilet de sécurité*
- Fiche d'inspection quotidienne des chariots élévateurs
- Fiche de prévention *La protection auditive*
- Fiche de prévention *Les tranchées et les excavations : prévenir les dangers d'effondrement*
- Répertoire des formations et des publications 2017-2018
- Signet pour le cours SSGCC

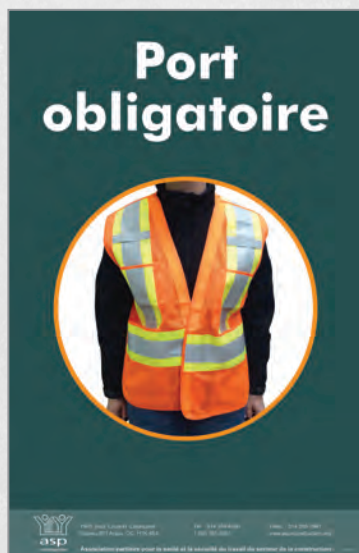
9 nouveaux documents :

- Affiche *Danger – Sous tension – Périmètres de choc et d'arc électrique*
- Aide-mémoire *Le signaleur de chantier et les signaux pour les manœuvres de recul*
- Carnet de bord *Camion-pompe à béton*
- Dépliant *SIMDUT 2015*
- Feuillet promotionnel pour le *Calendrier des formations*
- Fiche de prévention *L'exposition aux poussières de silice cristalline (quartz)*
- Guide *Travailler hors tension ! Une question de vie ou de mort !* (en collaboration avec la CMEQ)
- *Rapport d'activité 2016* (abrégé)
- Supplément d'information *Signaleur de chantier*

Voici la liste complète des publications distribuées en 2017 :

Affiches

- *Amiante*
- *Attention – Travaux en espace clos*
- *Attention – Travaux en hauteur*
- *Avertissement – Signaleur obligatoire*
- *Chantier de construction – Personnel autorisé seulement*
- *Danger – Accès interdit*
- *Danger – Risque électrique*
- *Danger – Sous tension*
- *Danger – Aire de recul*
- *Douche oculaire*
- *Premiers secours*
- *Port obligatoire d'un appareil de protection respiratoire*
- *Port obligatoire des protecteurs auditifs*
- *Port obligatoire des bottes et du casque de sécurité*
- *Port obligatoire du harnais de sécurité*
- *Trousse premiers secours*



Aide-mémoire

- *Élingues et accessoires de levage*
- *Le signaleur routier*
- *Les signaux de levage*

Cahiers du participant (pour les formations)

- *Le signaleur routier*
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos*
- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos (Supplément d'information)*
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante*
- *SIMDUT 2015*

Carnet de bord / Fiche d'inspection

- *Grue mobile*
- *Les plates-formes de travail élévatrices automotrices*

Fiches de prévention

- *La prévention des intoxications au monoxyde de carbone*
- *Le harnais de sécurité*
- *Les appareils de protection respiratoire*

Guides

- *Amiante*
- *Le cadenassage*
- *Les plates-formes de travail élévatrices*

Autres

- *Attestation Signaleur routier*
- *CD Signaleur routier*
- *Certificat de formation « Transport des matières dangereuses »*
- *Feuillets Pause-sécurité*
- *Feuillelet promotionnel Plates-formes de travail élévatrices (feuillelet remis lors de l'activité d'inspection tenue au Grand Rendez-vous SST de la CNESST)*
- *Rapport d'activité abrégé 2016*
- *Répertoire des formations et des publications 2017-18*
- *Signet pour le cours SSGCC*

Événements

Au cours de l'année, le personnel de l'Association a participé à **29** événements à travers la province, dont le *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST de Montréal et de Québec, et ont donné **6** conférences à notre clientèle.

Lors du *Grand Rendez-vous SST* de la CNESST de Québec, le 3 mai 2017, l'ASP Construction proposait aux visiteurs de miniprésentations sur l'inspection quotidienne d'une plate-forme de travail élévatrice automotrice. Cette activité avait été offerte à Montréal l'automne précédent et avait connu un vif succès. Un feuillelet promotionnel sur l'ASP Construction et les outils en lien avec les plates-formes de travail élévatrices automotrices a été remis aux visiteurs.

Le 24 août 2017 a eu lieu la 19^e édition du tournoi de golf Inter ASP. C'est au Mont Gabriel dans les Laurentides que l'événement s'est déroulé, en présence de **87** participants, et c'est l'ASP Construction qui en était l'organisateur.

Expositions / Tournées / Événements divers

- Gala SST
- Grand Prix SST (plusieurs régions)
- Kiosque au *Grand Rendez-vous* SST de la CNESST
- Jury Grands Prix SST (plusieurs régions)
- CNESST rencontre secteur construction
- Congrès ACRGTQ
- Congrès CFCSA à Calgary
- 40^e session d'études sur les techniques de sautage
- Comité de sélection Trophée construire ACQ
- Présentation programme de prévention ETS
- Colloque SST de la CNESST (plusieurs régions)
- Leader de la construction au féminin (Les Elles de la construction)
- Forum sur les cancérogènes professionnels
- Séance du 19^e congrès du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction
- Conférence et lancement de l'étude sur la mixité en chantiers PAEF
- Conférence – cordes d'assurance horizontales IRSST
- Congrès AQHSST
- Présentation cibles d'interventions 2017 cadenassage CNESST

Conférences - Exposés par le personnel de l'ASP

- Conférence sur les plates-formes au colloque régional de la CNESST de Yamaska
- Conférence sur le règlement des manœuvres de recul ANCAI
- Conférence sur nos produits et service avec Filtrum
- Présentation plate-forme élévatrice au *Grand Rendez-vous* SST de la CNESST de Québec
- Conférence au congrès AQHSST
- Présentation de l'ASP Construction à l'AQIE



Caroline Lavoie, conseillère en prévention, et Linda Gosselin, conseillère en communication, au kiosque des ASP lors du *Grand Rendez-vous* SST de la CNESST de Québec.

Conseil

Les interventions de conseil, qu'elles soient réalisées sur le chantier ou au téléphone, visent à soutenir les employeurs et les travailleurs du secteur dans leur processus de prise en charge de la prévention.

102 visites sur

81 chantiers

212 interventions

5 comités de chantier

Ces échanges ont surtout porté sur :

- Les mesures à prendre pour corriger les situations déficientes.
- Le soutien aux gestionnaires dans la planification et la coordination de la prévention sur les chantiers.
- Les conseils et les recommandations sur les outils de prévention nécessaires afin de planifier de façon sécuritaire le travail.
- Le maintien des contacts avec les agents de sécurité, les travailleurs, les employeurs et leurs diverses associations.



Charles Blais, conseiller en prévention, discutant avec un représentant des Entreprises Claude Chagnon Inc. sur un chantier situé à Saint-Hyacinthe.



Charles Blais, conseiller en prévention, discutant avec un travailleur sur un chantier des Entreprises Claude Chagnon Inc. situé à Montréal.

Comités

Nom du comité	Partenaire	Nombre de rencontres
Comité Info-Excavation	Info Excavation	1
Comité concertation de l'Abitibi	CNESST	11
Comité régional de l'Outaouais	CNESST	2
Sous-comité appareil de levage de matériaux et de travailleurs	CNESST	5
Groupe de travail sur les chutes de même niveau	CNESST	2
Comité pour les accidents de la route au travail : qu'en est-il des travailleurs	IRSST	1
Comité Valo pour les systèmes de câbles horizontaux	IRSST	2
Comité pour les vêtements de protection contre les aérosols	IRSST	1
Réduction des risques pour les interventions en espace clos – Étude sur l'utilisation de moyens basée sur la protection collective permanente	IRSST	1
Évaluation du confort des harnais de sécurité en condition de travail simulé et en suspension	IRSST	2
Résistance des garde-corps en bois fixés sur des structures neuves et comportement sous charges de garde-corps métalliques fixés sur des structures existantes	IRSST	2
Étude sur la pratique du cadenassage dans le secteur de la construction	IRSST	2
Contraintes physiologiques et physiques associées au port d'un appareil de protection respiratoire de type P100 selon l'intensité du travail physique et les conditions ambiantes	IRSST	2
Développement de méthodes de diagnostic vibratoire et acoustique pour les cloueuses portatives et pneumatiques	IRSST	2
Comité de travail en hauteur lors de branchement au mât électrique	CMEQ	8
Comité découpeuse à essence	APSAM et CNESST	15
Comité de session d'étude sur les techniques de sautage	SEEQ	2
Comité de sélection Trophée construire 2017	ACQ	1
Comité de sélection prix Gestion santé-sécurité du travail	ACRGTO	1
Comité PSS-BTP	Santé au travail - CNESST	6

Ententes interprovinciales

L'ASP Construction a une entente de réciprocité pour la reconnaissance du *Programme COR* au niveau pancanadien.

Une entreprise québécoise qui désire soumissionner sur certains projets de construction dans une autre province ou territoire canadien qui nécessitent le *Programme COR*, doit compléter un audit de prévention qui sera validé par l'ASP Construction selon les normes nationales établies.



Lorsque l'évaluation de l'audit de prévention est réussie, l'Association émet une « lettre de bonne entente » communément appelée « letter of good standing », attestant de la qualité de l'entreprise au plan de la prévention de la santé et de la sécurité du travail. Cette lettre est une préqualification qui donne le droit à l'entreprise de soumissionner des contrats à l'extérieur du Québec.

Chaque année, c'est près d'une quarantaine d'entreprises qui communiquent avec l'ASP Construction pour obtenir des informations sur les procédures à suivre pour avoir le droit de déposer une soumission dans une autre province ou territoire canadien.

L'ASP Construction a assisté 9 entreprises dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de soumissionner dans une autre province :

Construction BML, Division de Sintra

- Terre-Neuve
- Nouveau-Brunswick

Construction LFG inc.

- Nouveau-Brunswick

EBC inc.

- Alberta
- Manitoba (2)
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Ontario

Filtrum Construction

- Colombie-Britannique
- Ontario
- Saskatchewan
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Terre-Neuve

Lignco Sigma inc.

- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Ontario
- Terre-Neuve

Montage St-Laurent inc.

- Saskatchewan
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Ontario
- Terre-Neuve

RPF Ltée

- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Ontario
- Terre-Neuve

Sanexen services environnementaux inc.

- Yukon

Versailles (48) inc.

- Nouveau-Brunswick

Mobilité de la main-d'œuvre

L'ASP Construction répond régulièrement à des demandes d'information au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces canadiennes.

Ces demandes proviennent des employeurs, des associations syndicales, des associations patronales et des travailleurs qui souhaitent travailler ailleurs au Canada ou, à l'inverse, qui souhaitent venir travailler au Québec.

Projets en collaboration

S' unir afin de partager nos connaissances, nos compétences et nos idées, dans un but commun : la prévention des accidents et des maladies professionnelles dans notre secteur. Voilà la raison d'être des collaborations avec nos partenaires.

- Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM)
- Association de la construction du Québec (ACQ)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
- Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ)
- Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
- Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)
- Info-Excavation
- Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
- Association canadienne des entrepreneurs en ascenseurs (ACEA)
- Société d'énergie explosive du Québec (SEEQ)
- Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction – *Canadian Federation of Construction Safety Associations* (FCASC-CFCSA)

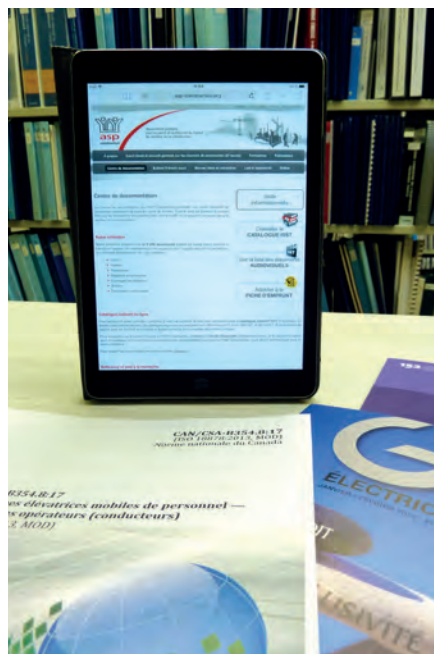


Canadian Federation of Construction Safety Associations



Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction

Centre de documentation



Le Centre de documentation de l'ASP Construction dénombre quelque **9 400** documents spécialisés en santé et sécurité du travail dans le secteur de la construction.

Il offre des services d'information et de recherche documentaire afin de soutenir ses clientèles interne et externe qui sont à la recherche des meilleures sources de renseignements possibles.

La collection du Centre de documentation, regroupée avec celles de la CNESST, de l'IRSST et de quelques autres ASP, constitue le catalogue collectif *Information SST*. Ce dernier réunit près de **145 000** documents en santé et sécurité du travail.

Une veille informationnelle, à laquelle il est possible de s'abonner, est accessible sur la page Web du Centre de documentation. La documentaliste y recueille pour vous des informations d'actualité et des ressources documentaires de toutes sortes touchant la santé et la sécurité dans le secteur de la construction. Les informations y sont facilement repérables, car présentées par catégorie. Une nouvelle veille est publiée tous les deux mois.

En 2017, le Centre de documentation a développé et maintenu à jour sa collection de livres, de normes, de vidéos, de périodiques, etc.

Les activités du Centre se sont réparties comme suit :

- 383** prêts de documents
- 442** recherches documentaires
- 191** documents ajoutés à la collection
- 5** veilles informationnelles
- 4** chroniques dans le bulletin *Prévenir aussi*

États financiers



C'est avec plaisir que je vous présente les états financiers de l'ASP Construction pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, pour lequel l'excédent des produits sur les charges a été de 543 216 \$.

Les produits totalisant 4 922 716 \$, proviennent de différentes sources, telles que le montant versé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour financer les activités de l'ASP, les sessions de formateurs, la vente de publications de l'ASP Construction et de l'entente *Émission des attestations* du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* conclue avec la CNESST.

Les charges ont totalisé 4 379 500 \$. Elles se répartissent en trois catégories, à savoir les traitements, le fonctionnement et les immobilisations.

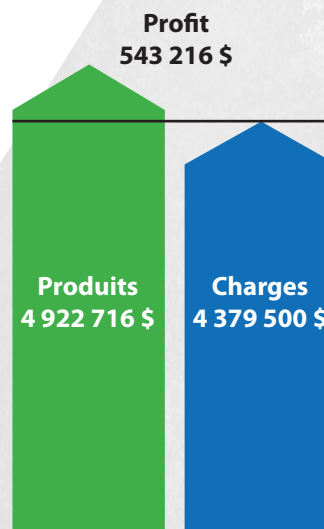
Je tiens à souligner que lors des réunions du conseil d'administration, l'évolution budgétaire de chaque période intermédiaire a été déposée et présentée afin d'en mesurer la répartition et d'obtenir l'assurance légitime que les ressources financières sont utilisées de la manière la plus judicieuse possible.

Cette façon de faire permet aux administrateurs d'avoir un juste aperçu de la situation financière de l'ASP Construction et d'exercer, s'il y a lieu, un contrôle sur les dépenses à venir.

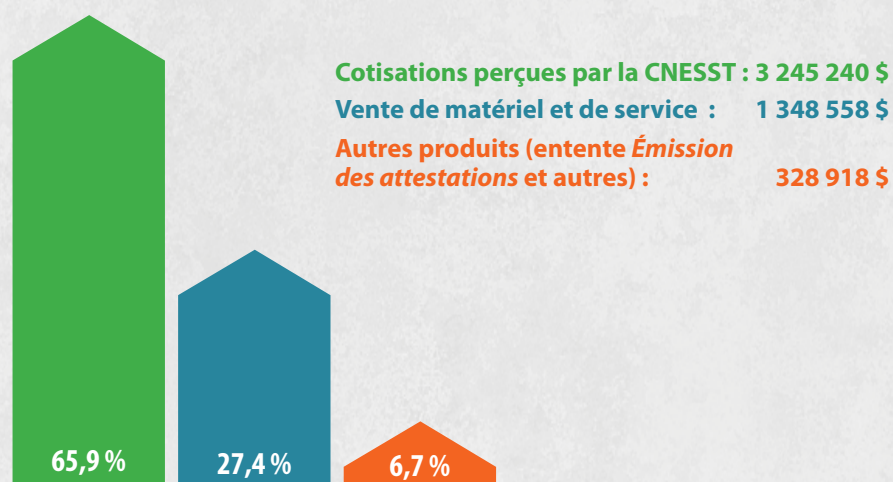
Le rapport de l'auditeur indépendant, SLBO comptables professionnels agréés inc., présente tous les détails financiers de l'ASP Construction pour l'année 2017.

Kathy Otis
Trésorière

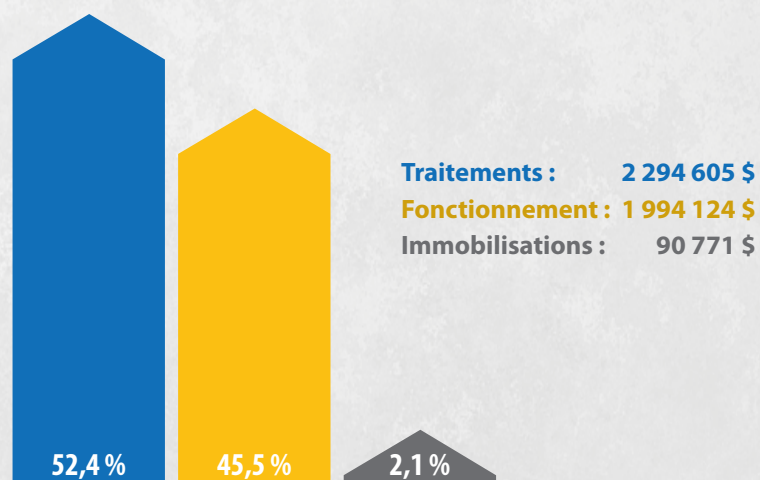
Excédent des produits sur les charges



Répartition des produits : 4 922 716 \$



Répartition des charges : 4 379 500 \$





Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction
Tél. : 514 355-6190 1 800 361-2061 www.asp-construction.org